COLLEGE DES SŒURS ANTONINES
Mar Doumith - Roumieh
Département de Français - Secondaire

Nom: _____
Classe : SV-SG - N°___

Thème 2 : Science et Éthique

Mères porteuses: pour ou contre la GPA ?

La gestation pour autrui (GPA) ou technique des « mères porteuses », qui consiste à faire porter un enfant in utero par une femme qui n'est pas sa mère, soulève bien des questions. La GPA est-elle une avancée, un nouvel espoir pour des couples infertiles, ou une inquiétante pratique de location d'utérus ? Une mère porteuse, de quoi s'agit-il au juste ? C'est une femme qui porte en son utérus un embryon humain en gestation, et cela en vue de donner, au bout des neuf mois de grossesse, le bébé à d'autres. On parle de « gestation pour autrui » ou GPA.

Pour certains la GPA est une œuvre altruiste et généreuse. Avec l'ouverture sur le monde et les progrès de la biologie, pourquoi mettrait-on des interdits sur ce qui peut être une solution pour tous ceux qui souffrent d'être privés d'enfant ? Du fait du manque d'enfants à adopter, la location d'utérus peut en effet devenir la solution inespérée pour un couple qui veut absolument un enfant et ne peut pas en avoir par voie naturelle.
De plus, cette pratique peut aider des « mères porteuses » pauvres des pays du Sud à mieux s'en sortir, tout en réalisant le rêve d'autres personnes plus riches mais parfois terriblement désespérées par leur situation inconfortable. Un échange de bons procédés en somme !

Mais d'autre part, après l'aliénation des hommes dans le travail à la chaîne et leur exploitation économique, une forme inédite d'aliénation biologique s'installe dans la procréation artificielle. J'éprouve un certain dégoût à devoir argumenter pour dire pourquoi il est indigne de demander à une femme de mettre son ventre à la disposition d'autrui. Quant à l'appellation « GPA », ces trois lettres montrent une forme inédite de servitude et d'abaissement des femmes « En encourageant le recours à ce mode de procréation, dit l'expert en bioéthique Pierre-Olivier Arduin, la France ne peut que susciter la mise en place de nouvelles filières commerciales d'aliénation du corps des plus pauvres par les plus riches ». Peut-on appeler cela un progrès social ? Ce ne sont pas les femmes ministres qui porteront un enfant pour le compte d'autrui, mais les femmes pauvres qui pendant neuf mois seront nourries, habillées et soignées. Il existe d'autres moyens pour aider ces femmes !

Par ailleurs ceci est une violation juridique de la dignité de la personne humaine écrit Claire de La Hougue, docteur en droit, avocate au Conseil de l'Europe puis au Parlement européen en avril et juillet 2012, qui écrit le 8 février 2013 : « Dans une GPA, les deux partis sont liés par un contrat où l'un va donner quelque chose à l'autre contre frais ou de l'argent. Or, ce quelque chose, objet du contrat, est un enfant. L'enfant est donc considéré comme dans le commerce, autrement dit comme une marchandise. La femme, quant à elle, est utilisée comme une machine permettant le développement d'un fœtus, c'est-à-dire comme un incubateur ».

Finalement, avec l'ouverture à la GPA, nous serions devant le risque majeur d'une marchandisation de l'enfant et, par extension, de la vie humaine. L'embryon devient un objet de convoitise assimilable à n'importe quel produit de consommation.
Dans un proche avenir, ne pourrait-on imaginer l'achat en pharmacie de paillettes de sperme ou d'ovules congelés qu'on pourrait se procurer aussi facilement que la pilule contraceptive le tout remboursé par la Sécurité Sociale, au nom de ce droit à l'enfant ?, si l'enfant devient un dû, cela me donne un droit sur l'enfant que j'ai « fait ». Nous ne sommes plus dans le domaine de l'accompagnement mais de la volonté revendicatrice et créatrice, avec le risque de faire de l'enfant une chose à disposition ».

http://www.reussirmavie.net/Meres-porteuses-pour-ou-contre-la-GPA

LAWA EL-HAYEK

-I- Questions de compréhension

1- Pour chacune des 2 sections de la question 1, **choisissez** et **copiez** la bonne réponse.

● la GPA est une solution : **a)** aux couples stériles en général
b) à l'homme mais pas la femme
c) aux femmes infertiles
d) pour les gens riches seulement

● « faire de l'enfant une chose à disposition » signifie ici :
a) pur produit commercial
b) objet à utiliser et maîtriser
c) objet de convoitise
d) personne à accompagner et aider

2- **Relevez** le mot le plus récurrent, ses substituts puis **déterminez** le thème du texte.

3- Précisez les référents des pronoms soulignés dans le texte : « nous », « on », « certains » « j'».

4- Quelle est la valeur de chaque interrogation soulevée dans les lignes (3-4), (8-9)?

5- En vous basant sur les deux adjectifs évaluatifs que vous relèverez dans le 2ème paragraphe **reformulez** la thèse adverse.

6- a) Relevez le lexique évaluatif péjoratif contenu dans le 3ème paragraphe puis **reformulez** le jugement que le locuteur porte sur ce genre de pratique.
b) Quel est le rôle des lignes 28-33 dans l'argumentation ?

7- a) Dans le dernier paragraphe, **quel** est le mode verbal dominant utilisé par le locuteur ? **Donnez**-en la valeur.
b) Précisez les deux valeurs du présent de l'indicatif employé dans le 3ème paragraphe.

8- Expliquez et **donnez** la valeur de cette figure de style **«** La femme, quant à elle, est utilisée comme une machine permettant le développement d'un fœtus, c'est-à-dire comme un incubateur ».

LAWA A. EL-HAYEK